

# TECHNOLOGIES FROMAGÈRES AUX LAITS CRUS

## sessions 2021

du 12 au 16 avril  
du 20 au 24 septembre

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les principales technologies fromagères, en étudiant les spécificités des différents laits chèvre, brebis et vache (selon disponibilités).

### CONTENU DE LA FORMATION

➤ Étude des technologies réalisables en lait de vache, lait de chèvre et de brebis (selon disponibilités).

➤ Fabrication en atelier de transformation : technologie pâtes pressées non cuites (type Reblochon, Tome de Savoie, etc.), pâtes molles (type Pèrail, Camembert, etc.) et fromages lactiques (type fromages blancs, faisselles, fromages affinés, etc.).

➤ Étude des étapes de fabrication, de la préparation du lait mis en œuvre (méthodes d'ensemencements) à l'affinage des fromages.

➤ Étude des paramètres de fabrication à maîtriser :

- Maturation
- Coagulation - Égouttage
- Affinage

➤ Maîtrise des risques, autocontrôles et analyse des principaux accidents de fabrication

➤ Étude des bases de la conception d'une fromagerie, matériels et équipements.

➤ Étude de la réglementation en vigueur et maîtrise de l'hygiène en fromagerie.

Ce stage peut être complété par les autres modules de technologies laitières

« Yaourts » du 5 au 7 mai 2021

« Desserts lactés et beurre » du 18 au 20 mai 2021

### MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Formateur du CFPPA spécialisé en produits laitiers.

Fromagerie équipée de matériels professionnels, de petite et moyenne capacité de production.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Durée de la formation : **32 heures**

Horaires : lundi : 13h30-17h30

mardi au vendredi : 8h30 - 17h

Prévoir : une blouse et des bottes pour le travail en atelier de transformation.

### COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

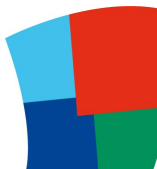
15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

➤ Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP : le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA ; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.

➤ Demandeurs d'emploi : financement possible d'un parcours de formation dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Occitanie ou avec votre CPF. s'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter.

➤ Salariés : financement entreprise ou avec votre CPF possible dans le cadre d'un parcours de formation complet. S'adresser à votre entreprise ou nous contacter.

**cfppa**  
de la  
**LOZÈRE**



CFPPA de Lozère – site de Florac  
2 place de l'Ancienne Gare  
48400 FLORAC  
Tel : 04 66 65 65 62  
Fax : 04 66 65 65 61  
cfppa.lozere@educagri.fr  
[www.epl-lozere.fr](http://www.epl-lozere.fr)

